

# Courrier Fédéral

N° 356

du 06.07.13 au 12.07.13

Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



## ■ INDUSTRIE

Assises de l'électronique bretagne-Pays de loire  
«Travaillons par filière, ...»

page 2

## ■ EUROPE

industriAll  
Priorité à la lutte contre les politiques d'austérité

page 3

## ■ LUTTES ET SUCCES

Tour Eiffel,  
Double victoire après deux jours de grève

Accords compétitivité,  
les salariés ne se laissent pas faire

pages 4 à 7

## ■ ÉCONOMIE

Pouvoir d'achat en baisse, prix en hausse

page 7

## ■ PUBLICITÉ

page 8

## Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19

Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>  
courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez  
Rédactrice en chef : L. Buchheit  
Rédactrice : M. Vergnol  
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,  
Prix : 0,63 euro  
Abonnement annuel :  
29,61 euros

Commission paritaire  
0418 S 06474  
Imprimé par nos soins

# ASSISES DE L'ÉLECTRONIQUE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE

## «TRAVAILLONS PAR FILIÈRE POUR DÉVELOPPER L'INDUSTRIE EN FRANCE»

Le 25 juin dernier, les premières assises inter-régionales de la filière électronique étaient organisées à Rennes. Les débats ont souligné la nécessité de mise en commun de la démarche syndicale notamment à l'échelle régionale. Interview de Stéphane Flegeau, membre du CEF



### **Pourquoi avez-vous décidé d'organiser les assises de la filière électronique en Bretagne ?**

Lorsque le site de Lagassé, à Douarnenez, était menacé l'an dernier, nous avons organisé une réunion avec un responsable syndical du donneur d'ordre et les syndicats présents chez les éventuels repreneurs. Les échanges sur les situations dans les entreprises de chacun ont permis de souligner la nécessité de mettre en lien les syndicats des donneurs d'ordre et sous-traitants. De plus, depuis le dernier congrès, la fédération a affiché la volonté de développer le travail en filière et en territoire. Dans ce sens, nous souhaitons poursuivre le travail engagé notamment sur les régions Bretagne-Pays de Loire qui sont le troisième pôle de la filière électronique au niveau national après l'Île de France et la Rhône-Alpes.

### **Comment se sont déroulées ces assises ?**

Cette initiative, organisée par la fédération de la métallurgie et les deux comités régionaux, a rassemblé une trentaine de syndiqués représentant deux donneurs d'ordre, sept sous-traitants, deux UD, une UL, la FAPT et les comités régionaux pour la démarche inter-pro. L'ensemble des participants ont salué l'initiative. Nous avons évidemment beaucoup échangé sur ce que nous vivions dans nos entreprises respectives. A partir de l'Etat des lieux, nous avons partagé les possibilités de développement de la filière, notamment dans notre région. Même si, force est de constater, nous entendons souvent parler de recherche et innovation comme par exemple la mise en place de pôle de compétitivité « image et réseau télécommunication » en Bretagne, mais trop peu de production.

### **Qu'est-ce qui ressort de ce premier échange ?**

Toute la journée, les discussions ont souligné le besoin de créer du lien dans la filière mais aussi avec les syndicats de l'interpro pour avancer. Nous avons besoin de sortir de nos entreprises. D'abord parce que nous travaillons pour les mêmes donneurs d'ordre. Aussi, nos discussions ont permis de mettre en avant l'intérêt d'échanger entre nous sur les situations de nos entreprises, malgré la pression de nos patrons qui nous font culpabiliser si nous affichons la volonté de rencontrer les syndicats de « nos concurrents ». Pourtant, c'est primordial, ça nous permet d'étoffer nos arguments devant nos directions, de leur faire comprendre, notamment dans les PME, que les salariés et les syndicats ont à cœur le bon fonctionnement de l'entreprise pour le maintien et le développement de nos emplois, pour de meilleures conditions de travail, mais aussi, plus globalement, pour l'avenir de la filière. D'autre part, le besoin de sortir de l'entreprise est également revenu dans les discussions sur la vie syndicale et la syndicalisation. Les échanges d'expérience, notamment avec les organisations CGT locales, ont permis aux syndicats, souvent absorbés par le quotidien, de prendre connaissance de l'ensemble des aides possibles qui pouvaient leur être apportées. Par exemple, trop peu de camarades présents avaient eu connaissance du dossier des fédérations de la métallurgie et de la FAPT sur la filière des télécom. Mais tous ont bien apprécié ce support qui permet d'ouvrir le débat sur l'avenir de la filière avec les syndiqués et avec les salariés.

### **Quelles suites allez-vous donner aux assises ?**

Nous avons pris trois décisions pour concrétiser nos échanges. Premièrement, nous avons décidé de créer rapidement un répertoire regroupant les contacts des syndicats des donneurs d'ordre et des sous-traitants. Celui-ci permettra de faciliter et d'anticiper les problèmes éventuels au niveau de la production ou de la recherche. Il sera diffusé au plus grand nombre pour mettre l'ensemble des acteurs de la filière au même niveau d'information. D'autre part, nous souhaitons mettre en place un collectif de travail sur nos deux régions. L'objectif est d'ouvrir des perspectives pour la filière par le biais d'argumentaire pour les syndicats de la métallurgie, mais aussi pour l'interpro sur le territoire. Enfin, nous avons décidé de réaliser rapidement un compte rendu et de le diffuser à la presse et aux salariés pour faire partager notre travail cgt.

## PRIORITÉ À LA LUTTE CONTRE LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

*A la demande d'une vingtaine d'organisations, dont la CGT, le Comité Exécutif d'IndustriAll European Trade Union a voté à l'unanimité une résolution qui condamne les politiques d'austérités mises en place en Europe (Bruxelles, les 12 et 13 juin 2013). La Fédération européenne des travailleurs de l'industrie exige un changement de cap politique pour l'Europe et affirme son soutien à toutes les organisations qui luttent contre ces politiques destructrices pour les salariés et les industries. Une conférence organisée à Athènes le 30 septembre prochain prolongera le débat entre les organisations syndicales affiliées. »*  
**Déclaration du Comité Exécutif d'IndustriAll European Trade Union - Juin 2013**

Les conséquences dramatiques pour les peuples, des orientations prises tant par la troïka que par des gouvernements en Europe, vont à l'encontre des besoins et détériorent les conditions de vie et de travail des salariés de nos industries. Le chômage explose et notamment celui des jeunes. L'industrie est particulièrement touchée, et chaque jour des cortèges de fermetures d'entreprise et de licenciements se font jour.

Le patronat n'est pas en reste et exige toujours moins de droits pour les salariés, une réduction des impôts sur les sociétés avec derrière l'objectif de faire plus de profits. Alors qu'ils refusent aux salariés des salaires décents permettant une relance économique qui permet le redressement de la consommation interne, les grands capitaines d'industries s'octroient des rémunérations en hausse et accordent aux actionnaires une part toujours plus importante des bénéfices tirés du travail. Nous ne pouvons accepter de telles injonctions et nous soutenons résolument l'ensemble des organisations syndicales qui se positionnent et agissent contre les plans d'austérité et pour la relance de l'emploi et de la réindustrialisation. Nous nous inscrivons pleinement dans la semaine d'actions, à l'appel de la CES du 10 au 16 juin, et invitons nos adhérents et les salariés à s'emparer des propositions du contrat social pour l'Europe que le Comité exécutif d'industriAll European Trade Union soutient et dont il demande l'application urgente. Il y a nécessité à redonner un sens à la construction européenne, en exigeant la remise à plat du traité, tout en proposant une véritable constitution dont la base serait les droits sociaux.

Toutes les institutions devraient être élues par les citoyens et le parlement doit avoir des pouvoirs comparables aux parlements dans les différents pays. La participation démocratique des citoyens est la base pour la reconstruction d'une Europe pour les peuples. Il est nécessaire de modifier le pacte fiscal afin de redonner tout son sens au modèle social européen. De même, il faut annuler les dettes des Etats pour relancer l'investissement productif et public et renforcer l'aide sociale aux plus démunis. Nous revendiquons des droits pour les salariés des Etats membres :

- Droit au travail
- Droit à la santé publique
- Droit à la formation tout au long de la vie
- Droit à un salaire minimum
- Droit à la démocratie
- Droit à une véritable retraite avec un niveau de pension décent

Nous demandons que l'Union européenne soutienne activement une politique de croissance et d'investissement, permettant de répondre aux défis écologiques et technologiques. Cette politique pourrait être alimentée par une taxe sur le carbone et la taxation des transactions financières. Nous proposons aussi de mobiliser la banque européenne d'investissements, à hauteur de 300 à 500 Md€, dans des projets d'avenir, permettant la création de plusieurs millions de nouveaux postes de travail, notamment dans les secteurs de la recherche et de l'énergie.

Concernant la relance, nous proposons de revendiquer des salaires décents permettant une relance de la consommation. Il est nécessaire de définir des critères permettant de sortir du lien salaire, productivité compétitivité. Nous condamnons tous les licenciements et demandons que l'augmentation de la productivité rende possible un accroissement du niveau de l'emploi et une diminution du temps de travail hebdomadaire et sur la vie. Nous rappelons également que nous avons formulé des propositions et une revendication commune pour mettre un terme à la précarité. C'est un programme ambitieux, industriAll European Trade Union mettra l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre de celui-ci.

Le Comité exécutif d'industriAll European Trade Union apporte son soutien à toutes ses organisations affiliées qui développent des politiques de lutte contre les politiques d'austérité.



### DOUBLE VICTOIRE APRÈS DEUX JOURS DE GRÈVE

*La grande dame de fer, symbole de la France à travers la planète, mais aussi du savoir faire des salariés de la métallurgie a fermé ses portes pendant deux jours suite à un mouvement de grève des salariés.*



Suite aux AG organisées par la CGT (syndicat majoritaire) en avril, le syndicat a déposé un préavis de grève le 25 juin dernier accompagné d'un cahier de revendication. Après avoir tardé à recevoir les représentants, la Direction n'a finalement apporté aucune réponse ni avancée sur l'ensemble des revendications. Aussi, l'Assemblée Générale du 25 juin a vu une très forte mobilisation des salariés, et a voté la grève à une très large majorité.

Après seulement 2 jours de grève, les salariés ont obtenu des avancées. Cette entreprise, de délégation de service public, sous convention de la métallurgie, ne connaît pas la crise. Pour autant, les choix de gestion ne sont pas partagés par les salariés qui les subissent. Après cette mobilisation qui a fait le tour des médias de la planète, le syndicat a obtenu une rencontre avec la ville de Paris afin d'exprimer les préoccupations des salariés dans le cadre de la très prochaine Délégation de Service Publique mise en place par la Ville. De plus, le mouvement a permis de déboucher sur l'assurance que la renégociation du Programme Contractuel d'Investissement (PCI) sera soumise au Conseil de Paris en octobre prochain. C'est *« important de voir cette renégociation effective avant la fin 2013 pour les salariés, puisque cela permet un déblocage de la prime de Participation à hauteur de 1,5 millions d'euros au titre de l'année 2013, dont nous aurions été dépossédés autrement »* précise le tract de la CGT.

**Concernant la perte de rémunération en 2013** (perte des primes d'intéressement et participation), la Direction a indiqué qu'une part de l'indemnisation du préjudice attendu au titre des pertes d'exploitation subies (incidents sur l'ascenseur Nord en 2012) reviendra aux salariés en cas de décision de justice favorable pour la SETE. *« Nous avons alors exigé et obtenu une avance immédiate et non-remboursable sur cette indemnisation future, sous forme d'une prime de 1000 euros par salariés en 2013 (base temps plein). De plus, tout comme en 2012, nous avons obtenu la compensation sur la prime de rendement des pertes de fréquentation imputables au fonctionnement à un seul ascenseur sur le dernier quadrimestre 2013. »*

Enfin, **les salariés revendiquaient des mesures pour améliorer leurs conditions de travail.** Les négociations pendant la grève ont permis d'obtenir l'association des représentants du personnel à la rédaction du cahier des charges des prestataires sécurité, ainsi qu'à l'analyse des offres reçues. Les salariés auront ainsi leur mot à dire sur les orientations et critères à retenir, et auront accès en toute transparence au choix final sur lequel se sera porté la Direction. Pour les agents d'accueil, des avancées ont également été obtenues garantissant une amélioration des conditions de travail avec par exemple l'embauche de 3 CDI en remplacement déjeuné, ce qui permettra de sortir 3 personnes de la précarité CDD/intérim. De même, alors que le système de billetterie n'est toujours pas fiabilisé, les salariés des caisses et prévente ont obtenu divers petites avancées dans l'organisation du travail et notamment un cycle de repos compensateur pour tous caissiers, au titre des perturbations subies depuis ces dernières années.

Pour la CGT, *« le combat ne fait que commencer pour ce service, les caissiers ont trop longtemps été isolés sur le sujet, nous sommes maintenant tous sensibilisés et décidés à faire bloc pour avancer sur cette question. »* Enfin, le personnel technique de la Tour décroche la sécurisation des règles de fonctionnement du service par un accord collectif garantissant les conditions de travail, et rappelant la priorité de leur mission : l'entretien du monument et de ses installations.

**Pour la CGT, seul syndicat à être parti dans la grève, la victoire est double** *« les avancées sont indéniables ; mais la plus grande et belle réussite de ce mouvement aura surtout été le constat de la très forte mobilisation dans tous les services, de la cohésion que nous avons tous su garder du début à la fin, de la solidarité affichée et concrète, du sentiment d'avoir partagé cette lutte et d'avoir pu largement échanger entre nous. Sans compter la joie et la bonne humeur qui auront prévalu tout du long ! Bref, le constat est que le collectif n'est pas un vain mot à la Tour Eiffel ! »* se félicite le syndicat. Il averti toutefois les salariés à la fin de son tract qu'il reste encore du travail à réaliser pour améliorer les conditions de travail et face aux enjeux à venir avec le renouvellement de la concession en 2015. Mais le syndicat reste confiant après cette forte mobilisation.

# ACCORDS COMPÉTITIVITÉ

## LES SALARIÉS NE SE LAISSENT PAS FAIRE

STX - Saint-Nazaire (44)

### En grève contre le projet d'accord compétitivité



Le 1<sup>er</sup> juillet, à l'appel de la CGT et FO, une partie des salariés de STX de Saint-Nazaire a bloqué plusieurs portes d'accès au site en opposition au projet d'accord «Compétitivité» que la direction souhaite mettre en place. Le jour même une nouvelle réunion de la commission paritaire de négociation était convoquée. Cette nouvelle mobilisation des salariés fait suite aux 800 signatures déjà recueillies contre le projet et de multiples débrayages dans les ateliers. Les salariés reprochent notamment à ce plan de «mettre en place le travail gratuit (20 minutes de plus par jour), la flexibilité (avec la modulation) et la remise en cause de nombreux droits et garanties (ITDR, mutuelle ...)»

Les syndicats exigent l'abandon de ce projet de plan car «dans plusieurs entreprises, des accords dits de «compétitivité» ont été mis en place, comprenant des augmentations du temps de travail non payées, des remises en cause de garanties sociales etc... La réalité des faits montre que, dans ces entreprises, cela n'a pas empêché les patrons d'organiser quelques mois plus tard, des licenciements voire des fermetures de site, comme chez Good Year, Bosch...»

Sovab - Batilly (54)

### Grève contre la mise en application de l'accord compétitivité

L'intersyndicale CGT-CFTC-Sud-FO appelait les salariés de la Sovab à faire grève vendredi 28 juin pour protester contre l'accord compétitivité-emploi signé chez Renault et dans ses filiales, dont l'usine lorraine. 400 salariés se sont retrouvés à la mi-journée devant le comité d'entreprise pour une prise de parole syndicale. Cet accord demande notamment aux salariés de travailler davantage (12 minutes de plus par jour) sans augmentation de salaire. Après le succès de ce premier rendez-vous, l'intersyndicale appelle à des débrayages de deux fois une demi-heure pour les trois semaines à venir.

En parallèle, la CGT a engagé une action juridique contre cet accord. Elle sera examinée le 5 juillet prochain devant le tribunal de grande instance de Nanterre. Et le jugement est attendu aux alentours du 20 juillet.



PSA - Mulhouse (68)

### Augmentation des cadences avant l'accord compétitivité

En prenant le prétexte de la réussite du lancement du modèle 2008, la direction du site de PSA Mulhouse veut aggraver la flexibilité des horaires. Sur cette ligne de production depuis fin avril et jusqu'à fin juillet, une heure supplémentaire est imposée chaque soir et tous les samedis matins sont travaillés. La direction a annoncé qu'elle poursuivait les cadences lors d'un CE extraordinaire, avec 13 samedis travaillés du 14 septembre au 14 décembre. Cela se traduit par des semaines de 47h à l'usine, une semaine sur deux, pour les salariés concernés. Et, cerise sur le gâteau, elle prétend qu'il manquera encore 2100 véhicules à produire d'ici décembre et qu'il faudra trouver d'autres «solutions» pour les fabriquer (allongements d'horaires, travail des jours fériés, etc).

Pour la CGT, toutes ces annonces sont un avant-goût amer du futur accord de compétitivité que la direction PSA veut imposer dans toutes les usines du groupe dans les prochains mois, avec une flexibilité sans limite. Dans un tract, le syndicat a rappelé que 1000 intérimaires ont été renvoyés à Mulhouse en 1 an et que 500 emplois en CDI ont été supprimés. Dans le même temps, PSA ferme le site d'Aulnay (93), licencie à Rennes et supprime 11 200 emplois.

« Il est inacceptable de surcharger de travail des usines comme Mulhouse pendant que des milliers de salariés du groupe vont être envoyés à Pôle Emploi. Dans une période de crise comme aujourd'hui, la priorité doit aller à la répartition du travail, à l'équilibrage des productions entre toutes les usines afin que chaque salarié puisse avoir un emploi et un salaire » s'insurge le syndicat CGT.

# ■ LUTTES ET SUCCES

## Johnson – Avoilles-en-Châtellerault (86) Blocage pour les petits salaires

Un tiers des ouvriers de la production de Johnson Screens, cette entreprise de 156 salariés spécialisée dans la fabrication de filtres pour forages d'eau, pétrochimie est en grève. Après cette première semaine, les grévistes ont décidé de durcir le mouvement. « On part sur des blocages filtrants et on fait un feu devant l'usine » a témoigné un ouvrier au journal local. Si le conflit se radicalise, c'est parce que les grévistes estiment que leurs doléances ne sont toujours pas satisfaites. « On réclame toujours 60€ nets par mois et par personne, c'est-à-dire une répartition équitable pour tous les salariés », martèle la CGT. Seule petite satisfaction, pour les grévistes, le directeur de l'entreprise « est venu nous dire qu'il prenait en compte la malaise », sans préciser, « l'augmentation minimum ». « On sait que les augmentations sont déjà faites. Le directeur, ce n'est pas le bon interlocuteur. Il prend ses infos auprès du groupe allemand qui nous possède, Bilfinger. Il est coincé. »

## Groupe FSD Victoire pour la cohésion de groupe



Dès le début de l'année, les syndicats CGT des trois sociétés du groupe FSD (SMOM, SNOP, SNWM) ont défini une plate-forme commune revendicative. Le 19 juin, veille de la 3<sup>e</sup> et dernière réunion de négociations et face aux 6€ proposés par la direction, la CGT a appelé à un débrayage d'avertissement. Le lendemain, la direction générale est revenue avec une proposition s'élevant à 0,5% d'augmentation du salaire de base. Aussi, dès le 24 juin, après l'organisation de débats dans les syndicats et dans les ateliers, un établissement s'est mis en mouvement. Celui-ci s'est étendu à 6 autres sites les jours suivants. Après quelques jours, la direction a fini par céder. Les salariés qui se sont mobilisés pour défendre les salaires ont décidé de voter à l'unanimité la fin de conflit, de stopper le blocus et reprendre le travail, estimant avoir obtenu satisfaction par rapport aux revendications déposées et à l'évolution réelle du coût de la vie. Pour autant, dans le tract de fin de conflit, la CGT relativise l'augmentation de

40€ en 2013 alors qu'elle était au global de 60€ l'an dernier. La Direction a accordé le paiement de 50 % des heures de grèves et permet aux salariés qui le souhaitent de poser des congés en lieu et place des



autres heures pour ne pas perdre d'argent. La Direction s'est également engagée à ne pas poursuivre les salariés pour faits de grève et à ne pas pratiquer de pression morale envers ces derniers. Pour la CGT, c'est une grande victoire sans précédent pour la solidarité, l'unité et la cohésion sociale alors qu'une majorité des usines était en mouvement. C'est aussi, un point d'appui pour les négociations futures. « Il est temps que la Direction pratique la concertation sociale et un dialogue social franc et loyal, conditions absolument nécessaires à la réussite et au progrès de notre entreprise » prévient la CGT. Outre les salariés qui se sont mobilisés, la CGT remercie les camarades CGT de PSA et Renault grâce à qui les grévistes ont pu obtenir des informations pour contrer l'argument patronal du blocage des clients constructeurs.



## Daher – Luceau (72) NAO sous tension



Après six jours de grève, les salariés de l'entreprise Daher Aerospace à Luceau ont repris le travail le mercredi 3 juillet au matin après une semaine de grève. Plus de 50% du personnel était mobilisé, s'indignant de la proposition de 1,4% d'augmentation générale alors que le groupe, comme toute la filière aéronautique est en pleine croissance. Après une semaine de grève, la direction a insisté pour que les salariés reprennent le travail avant de reprendre les discussions. Les grévistes ont fait un premier pas. La balle est désormais dans l'autre camp avec, dès le jeudi 4 juillet, une réunion du comité central d'établissement à Paris.

## Ascometal 60% des salariés refusent les propositions de la direction

Depuis le mois de mars, la direction générale a entamé les NAO, en s'attaquant aux acquis des salariés en argumentant sur un projet de reconquête de parts de marché. Le syndicat CGT est allé à la rencontre des salariés en organisant des prises de paroles dans les différents chantiers. Inquiets et opposés à ces mesures de régression sociale, ils ont répondu aux appels à la grève lancés pour chaque réunion.

Dans ce contexte, la CFDT avait proposé d'organiser un référendum à la fin de la négociation. Cette initiative soutenue par la CGT a eu un franc succès avec une participation de plus de 74% du personnel. Sur un total de 1449 bulletins exprimés sur l'ensemble des sites, 60% des salariés ont refusé les propositions de la direction. « *Même certains cadres ont voté contre malgré les pressions et réunions organisées par la hiérarchie* » se félicite la CGT dans un tract. Pour le syndicat, « *il appartient maintenant aux syndicats de respecter ce vote, la CGT le fera. Il appartient aussi à la direction générale d'entendre ce message franc et massif* » prévient-il.

La CGT maintient ses propositions faites en réunions d'aménager les accords pour être plus réactifs et servir mieux nos clients, car « *NOUS tenons à la pérennité de notre entreprise qui passe par la satisfaction de nos clients, le bon fonctionnement de nos outils, ce qui suppose des investissements et des hommes formés pour les faire tourner d'où la nécessité d'embaucher !* »

## ÉCONOMIE

### Pouvoir d'achat en baisse, prix en hausse La consommation des ménages en berne

L'année dernière, la dépense de consommation des ménages a baissé de manière historique et selon les données de l'Insee, avec une chute de 0,4%, il s'agit du second recul depuis 1949, après celui de 1993 (- 0,2 %). Problème! Selon les données de la Banque mondiale, la consommation des



ménages représente (au moins depuis 2005) entre 57 et 58% du produit intérieur brut de notre pays. Tout ralentissement obère donc gravement les perspectives d'une reprise économique. A contrario, une augmentation du pouvoir d'achat aurait un impact positif. Augmenter les salaires permettrait de renouer avec la croissance. Si ces dernières années certains ont voulu contester la réalité de la baisse du pouvoir d'achat pour éviter d'aborder frontalement la question des salaires, l'Institut national de la statistique et des études économiques est très clair : « en valeur, le revenu disponible brut des ménages ralentit fortement en 2012 (+ 0,9 % après + 2,7 %). Les prix de la dépense de consommation des ménages continuent en revanche de progresser à un rythme proche de celui de 2011 (+1,9 % après +2,1%). En conséquence, le pouvoir d'achat diminue de 0,9 %, après une hausse de 0,7 % en 2011.

Les données de l'étude de l'Insee montrent que les dépenses pré-engagées (celles sur lesquelles les ménages ne peuvent arbitrer) augmentent plus fortement que les autres dépenses (+2,8 % en valeur contre + 0,8 %). Une fois déduites ces dépenses « pré-engagées », le pouvoir d'achat du revenu arbitral par unité de consommation décroît fortement (- 2,7 %). Dans le détail, les dépenses de logement, chauffage et éclairage des ménages représentent une part majoritaire (78,2 % en 2012) de ces dépenses pré-engagées. Elles progressent de 1,7 % en volume en 2012 après un repli de 1,1 % en 2011. Quant à la consommation alimentaire, si elle se maintient en volume (+ 0,7 % après + 0,8%), l'Insee fait état d'une nouvelle accélération des prix (+ 3,1 % après + 1,8 %).

Dans le cadre des négociations salariales, l'indice des prix à la consommation de l'Insee est souvent présenté comme la référence. Or cet indice des prix à la consommation ne reflète pas l'augmentation du coût de la vie, tel que les salariés le perçoivent. C'est dans ce sens que la CGT métallurgie avec le syndicat CGT de l'INSEE a réalisé un travail pour expliquer ce phénomène.

Retrouver le livret argumentaire et la vidéo sur le site internet [www.ftm-cgt.fr](http://www.ftm-cgt.fr) ou auprès du secteur communication fédéral au 01 55 82 86 19 ou [communication@ftm-cgt.fr](mailto:communication@ftm-cgt.fr)



DOC0632-02HUMANIS06-13

Partenaires sociaux

PARCE QUE LE DIALOGUE  
SOCIAL EST PRIMORDIAL,  
NOUS NOUS ENGAGEONS  
À VOS CÔTÉS.

**Notre ambition :** accompagner les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs prévoyance, santé et épargne.

**Notre différence :** à travers notre nom, nous plaçons l'humain au cœur de notre stratégie comme de nos actions. Nous entendons mener nos activités et accompagner nos clients en apportant notre regard différent d'acteur paritaire et mutualiste. C'est pour cette raison que notre modèle de développement conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale.

► **Contactez-nous :** [os-contact@humanis.com](mailto:os-contact@humanis.com)

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | ÉPARGNE

 **Humanis**  
Protéger c'est s'engager